

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 50 (1914)

Heft: 22

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

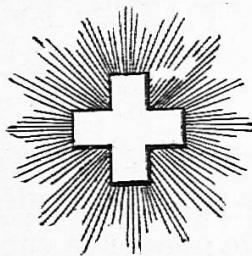
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L^{me} ANNÉE

N^o 22.



LAUSANNE

30 Mai 1914

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *Lettre de Paris. — Protection des oiseaux. — Chronique scolaire : Suisse. Vaud. Genève. France. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Géographie locale. — Leçon de choses. — Rédaction. — Orthographe. — Arithmétique : Poids et mesures.*

LETTRE DE PARIS

L'instituteur français, le bon, le vrai, qui vit surtout pour sa classe et met son cœur, son application et son orgueil à la bien faire, laissant déclamer les sophistes, crier les braillards et gesticuler les fous ; celui qu'on est réconforté, selon le mot heureux de M. Maurice Colrat, de rencontrer sur la grande route nationale, tel est, ou plutôt tel sera, après quelques années d'exercice, et quand la chaleur de son sang sera un peu tombée, Léon Chatry, le héros du pittoresque et vivant récit que vient de publier, chez l'éditeur Figuière, un des plus distingués parmi nos jeunes collègues, M. Jules Leroux, professeur à l'Ecole normale de Douai.

Sa marque la plus apparente et qui donne tout de suite confiance en la qualité de son esprit, c'est, étant né paysan, de le demeurer d'un consentement plein et joyeux, sans ressentir une seule fois le désir de ne plus l'être.

Son père et sa mère, très pauvres, mais très laborieux et très sobres, avaient formé le double rêve qui, si souvent, rehausse et ennoblit la vie courbée et l'âpre labeur de nos rustiques : avoir leur maison à eux et mettre leur fils dans une condition meilleure que la leur.

Acheter une maison, fût-ce la chaumière la plus étroite et la plus dénuée de commodité, « se loger », comme disent ceux de

chez moi ! Ils savent à merveille, les braves gens, qu'il n'y a pas un autre moyen d'assurer la fixité, l'indépendance et l'intimité de leur foyer, non plus que de donner la consécration de l'estime publique à leurs vertus de tempérance, de courage au travail, d'ordre, d'économie et de probité.

D'autre part, accepter une fois pour toutes, en ce qui les concerne, la dure nécessité de peiner chaque jour et sans répit, jusqu'à la vieillesse caduque, pour le pain quotidien ; mais s'en revancher en la faisant plus rigoureuse encore afin de pouvoir mettre aux mains de leurs enfants l'outil ou l'arme qui les libérera peu ou prou : c'est leur poésie à eux, c'est leur façon de concevoir le beau et d'y tendre, et c'est ce qui les élève au-dessus de l'égoïsme alimentaire, confère une dignité à leurs plus viles besognes, imprime le sceau de la générosité et du désintéressement à leurs plus mesquines privations.

Donc les parents de Léon Chatry avaient caressé ce double rêve ; mais le père est mort ayant seulement commencé de le réaliser. La mère, admirable d'énergie et d'abnégation, ne l'a point laissé retomber au néant. Se plaçant comme servante chez un notaire de petite ville, elle est parvenue, en sept ou huit années, à payer presque intégralement la dette dont l'achat d'une petite maison et d'un lopin de terre avait grevé l'humble ménage : car le foyer construit par le père, elle a compris tout de suite que son devoir était de le conserver à l'enfant ; et celui-ci, excellent écolier au village et l'objet d'une sollicitude particulière de la part de son vieux maître, a pu entrer à l'école normale des Ardennes et y faire ses trois années d'études sans manquer de l'argent de poche dont, malgré la gratuité de l'internat, un élève-maître ne saurait être totalement dépourvu.

Voilà dans quelle atmosphère de virile tendresse, de courageuse fierté, d'honnêteté impeccable, de sacrifice du présent à l'avenir, et par quel exemple de fidélité et de dévouement à l'idéal domestique s'est formée l'âme de notre héros. Ajoutez-y les saines impressions de la vie villageoise reçues sans interruption jusqu'à l'âge de seize ans ; le goût du travail de la terre entretenu par les « journées à trente sous » faites chez le fermier voisin pendant toute la

durée des vacances ; la poésie vivement sentie du paysage natal et son inépuisable séduction ; enfin, à défaut d'une foi tôt perdue, la persistance d'un puissant instinct religieux fait en grande partie de l'amour du passé local et de la vénération des morts, et vous aurez les fortes assises de la personnalité morale de Léon Chatry. Il était donc bien impossible que celui-là devint jamais un « déraciné ».

Il ne pouvait pas non plus ne pas devenir un excellent instituteur rural. N'a-t-il pas été « recruté » par l'école normale dans des conditions identiques à celles où elle prenait, pourachever de les préparer à leur mission, — il me souvient de l'avoir dit ici-même, — nos bons maîtres d'autrefois ?

Sur le passage de Léon à l'école normale de Charleville, M. Leroux ne nous dit rien, et il ne nous montre point ni par quelles méthodes, ni dans quel sens, ni à quel degré de profondeur cette discipline si particulière a agi sur son esprit et sur son caractère, l'un et l'autre encore incomplètement formés. C'est une lacune que l'on a déjà reprochée à l'auteur¹ et que, pour mon compte, je ne saurais me résoudre à lui pardonner. Est-ce un sentiment de pudeur qui l'a retenu, lui, professeur d'école normale et sans doute ancien élève d'école normale, de peindre soit l'action qu'il exerce lui-même sur ses élèves, soit celle que des maîtres probablement encore vivants ont exercée sur lui ? Où bien juge-t-il que l'école normale soit inapte à modifier d'une manière digne de considération des âmes et des intelligences de moins de vingt ans ? Tout au moins aurait-il dû s'en expliquer avec son lecteur, qui ne peut admettre en principe que trois années d'études normales, c'est-à-dire orientées vers la profession d'instituteur, et trois années d'internat, c'est-à-dire de soumission à un règlement et de vie commune, de frottement incessant avec des condisciples tous plus ou moins dissemblables, n'aient amené aucun changement notable, soit en bien, soit en mal, dans l'esprit, le cœur et les mœurs d'un adolescent, quelque arrêtées que l'on suppose déjà les lignes essentielles de sa physionomie intellectuelle et morale.

Trois mois après sa sortie de l'école normale, Léon Chatry est

¹ M. Jean de Pierrefeu, dans *l'Opinion*.

nommé pour un an instituteur-adjoint à Bourimont, un bourg de cloutiers, de bûcherons et de contrebandiers, blotti dans une faille du plateau ardennais, au milieu des bois, à quelques kilomètres de la frontière belge. L'année suivante, il sera appelé à faire son service militaire. C'est simplement le séjour de son héros à Bourimont, avec les deux mois de vacances qui le suivent et au cours desquels il a l'affreuse douleur de perdre sa mère, que M. Leroux nous raconte. Mais c'est ce court laps de temps qui fait de l'adolescent un homme: d'une part en consacrant, si je puis ainsi dire, sa nature paysanne, d'autre part en lui faisant prendre conscience de l'élément foncier de sa vocation d'éducateur, qui est proprement l'amour de l'enfance; puis encore en faisant jaillir en lui, avec une rudesse généreuse, ces forces de résistance à l'injustice, au sectarisme imbécile et hypocrite des politiciens de village, aux tentatives de captation déguisées; dans un autre camp, sous les dehors de la charité chrétienne, au mépris insolent dont les jeunes snobs de la bourgeoisie s'exercent, ça et là, à couvrir le « primaire » qui ose émettre la prétention de penser et de n'être pas traité systématiquement en mineur de l'esprit, ces forces, dis-je, qui mettent soudainement au jour la droiture, l'indépendance et la noblesse natives d'un caractère; enfin en le faisant passer par une crise redoutable de souffrance et de désespoir, d'où il se relève plein de courage pour affronter la vie, poussé en avant par les exhortations mêmes des chers morts, dont les voix montent à lui du fond des tombes où sa méditation ardente et douloureuse est descendue les ranimer.

Je ne puis, si grande envie que j'en aie, pousser plus avant l'analyse du livre captivant de M. Leroux, car j'ai déjà dépassé les limites ordinairement imposées à ces lettres. J'aurais bien aimé, pourtant, à vous esquisser la comique et cordiale figure du bon et jovial géant qu'est M. Rambourg, le directeur de Léon, qui use de la manière forte et la lui recommande, mais le laisse libre d'employer la manière douce, du moment qu'elle lui réussit. J'aurais eu plaisir à vous parler des bonnes gens qui entourent le jeune adjoint et lui rendent l'existence aisée et agréable; des sympathies que lui attirent, chez les vieux comme chez les jeunes, sa modes-

tie sans contrainte, sa parfaite simplicité de langage et d'allure, son air d'honnêteté et de franchise, sa juvénile gaité et le sourire de ses yeux clairs. J'aurais voulu vous montrer encore, dans l'abandon momentané des études livresques et dans une sorte de torpeur intellectuelle qui ne sont pas réellement du temps perdu, l'âme de Léon se livrant à l'Ardenne ensorcelée, puissante et farouche, qui l'enveloppe de songes épiques (la belle douzaine de pages admirables, baignées de poésie, il y a là !) et achève de la river à la terre qu'il veut servir en instruisant les fils des rustres pieux qui la cultivent. J'aurais voulu... mais je m'arrête pour ne pas me laisser entraîner malgré la règle et malgré moi.

Non pourtant sans vous avoir encore signalé un épisode qui vous donnera le ton moral de l'ouvrage.

Le maire de Bourimont, un « mangeur de curés » dont la fille a fait sa première communion et fréquente le catéchisme de persévérance, veut obliger Léon (ceci se passe en 1900) à décrocher lui-même le christ qui est resté suspendu au mur de sa classe. « Ce christ, répond le jeune homme qu'a fait bondir de fierté indignée la menace de lui retrancher un petit supplément de traitement payé par la commune, ce christ ne me gêne aucunement et ne gêne non plus personne. Il ne blesse ni ma conscience, bien que j'aie cessé de croire, ni celle de mes élèves. Faites-le enlever par votre garde-champêtre ou ôtez-le vous-même, si tel est votre bon plaisir. Cela vous regarde et je ne m'y oppose point. Pour moi, je n'y toucherai pas. »

Pour ce refus, Monsieur Leroux, je sais quelques « primaires » qui vous renieront et des feuilles où vous serez, comme dit l'autre, traité de Turc à More ; mais tous les autres vous auront, comme moi, un gré infini et vous estimeront grandement d'avoir donné à votre héros — à l'instituteur français — ce beau souci de propreté morale et de lui avoir gardé les mains nettes d'une besogne d'argousin.

H. MOSSIER.

Protection des oiseaux.

Le samedi 16 mai, la Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux tenait son assemblée de printemps dans la salle Tissot, Palais de Rumine.

Nous avons eu le plaisir d'y assister. La séance, très intéressante et instruc-

tive, suivie d'une discussion animée, s'est terminée au bord du lac, à Vidy, sur la plage, près de l'embouchure du Flon, direction St-Sulpice.

Dans ce site ravissant on a sauvé, d'une destruction dont ils étaient menacés, nombre d'arbustes et de taillis dans lesquels on a placé des nids artificiels qui n'ont pas tardé à attirer de gracieux locataires. C'est la « réserve », création toute récente et digne d'intérêt, destinée à favoriser le repeuplement de la gent ailée sur les bords de notre lac.

Le soir, à 8 h., dans la salle Gaudin, devant un nombreux auditoire, M. Burdet a fait une belle conférence: « Les oiseaux surpris par la photographie », illustrée de projections superbes prises avec un goût parfait et un remarquable esprit d'observation.

Ce vibrant appel en faveur d'une protection toujours plus efficace mérite d'être pris en considération. Lorsqu'on réfléchit au rôle utile des oiseaux dans l'agriculture, aux charmes qu'ils ajoutent à nos forêts, nos parcs et promenades, un sentiment de tristesse et d'amertume remplit le cœur en constatant que le nombre de nos hôtes chanteurs va diminuant d'année en année et que certaines espèces auront bientôt disparu de notre pays.

Il est temps de réagir. Intéressons nos enfants, nos élèves, à leurs gentils amis: « les oiseaux ». Observons-les, étudions-les avec eux. Fixons des nichoirs aux arbres des terrasses de nos écoles et, à l'occasion, comme but de course ou promenade, allons visiter la « réserve » de Vidy. Ce sera une excellente application à notre causerie sur les oiseaux et la meilleure leçon d'observation pour nos élèves !

E. N.

CHRONIQUE SCOLAIRE

SUISSE. — Pour la Jeunesse. — Le conseil de la fondation « Pour la Jeunesse » (président M. Hoffmann, président de la Confédération), s'est réuni le 17 mai à Olten. Il a adopté le rapport annuel et les comptes, établis au 31 mars 1914. Le produit de la vente des timbres, cartes et brochures est de 74% plus élevé que l'an passé, il atteint 269 000 fr. Les dépenses pour des buts de bienfaisance sont montées cette année à 194 000 fr., elles sont de 133 % plus élevées qu'en 1912. La fortune de la fondation est de 15 000 fr. Une somme de 52 000 fr. est reportée à l'exercice suivant, en prévision des dépenses que nécessitera la continuation du travail.

L'an dernier, la fondation a travaillé en faveur de la lutte contre la tuberculose parmi la jeunesse. Le programme annuel fixé pour 1914 est le suivant: La protection et l'éducation des enfants menacés. (Enfants menacés par suite de la criminalité, de l'alcoolisme, de la brutalité ou de l'incapacité des éducateurs, etc. ; garçons et jeunes filles échappant à la surveillance de leurs parents et qu'il faut placer dans des maisons d'éducation ou dans des refuges).

Le conseil de la fondation exprime ses remerciements cordiaux à tous les collaborateurs et acheteurs.

***** Exposition nationale.** — On trouve au Bureau de l'Association des instituteurs bernois, *Bollwerk, 19*, Berne, une liste de chambres à bon marché.

Ce même bureau renseigne les maîtres qui ont besoin d'indications précises sur les logements et sur l'exposition.

VAUD. — **Un vœu.** — A l'occasion des promotions, le directeur des écoles de Vevey, a, dans son rapport, émis un vœu qui nous paraît digne d'intérêt. C'est au sujet des travaux de français, d'arithmétique et de comptabilité, donnés aux examens à tous les écoliers primaires du canton. Il a émis le vœu qu'une commission cantonale, dont les membres seraient rééligibles, soit, si possible, instituée, afin d'arriver à plus de régularité dans le choix des travaux, cela dans le but d'éviter de décourager parfois maîtres et élèves ou d'empêcher des inégalités regrettables entre les écoliers subissant les examens pour l'obtention du certificat d'études primaires. Nous ne sommes pas pour la multiplicité des commissions de toutes espèces, mais celle proposée par M. le directeur des écoles de Vevey nous paraît justifiée, à condition qu'elle soit composée de personnes connaissant nos écoles et les ayant vues de près.

A. D.

GENÈVE. — Nous pensons qu'il n'est pas trop tard pour dire aujourd'hui quelques mots de la très agréable soirée que la *Société pédagogique genevoise* a offerte en mars dernier, à ses membres et amis. Cette réunion tout intime et pleine de cordialité fut une occasion, pour ceux qui y prirent la parole, de féliciter les instituteurs genevois de travailler d'une commune entente à leur belle tâche. M. Martin, président de la société, montra que cette union est aujourd'hui d'autant plus nécessaire que l'école est absolument neutre et que, par suite, elle doit s'efforcer d'unifier le plus possible ses méthodes d'enseignement.

En qualité d'ancien membre de la société, M. le conseiller d'Etat Rosier exprima ses regrets de ne pouvoir pas, comme autrefois, prendre une part active aux travaux. Il n'y est cependant pas étranger, puisqu'il s'efforce de rendre compte le plus régulièrement possible dans l'*Educateur*, des intéressantes études qui sont publiées par le Bulletin de la Société. Si, d'une part, le corps enseignant doit s'efforcer de rester uni pour accomplir plus facilement son mandat, il doit aussi pouvoir compter sur le soutien énergique de l'Etat. Celui-ci ne lui fera pas défaut. Dans une république, le principal effort doit porter avant tout sur la formation des futurs citoyens, c'est-à-dire sur l'éducation populaire.

M. Briod, président de la Société pédagogique romande, montre à son tour que c'est par leur travail en commun, par leur groupement que les associations pédagogiques cantonales ont pu faire aboutir plusieurs de leurs revendications. Dans le domaine fédéral, certains problèmes, tels que celui de la responsabilité civile des instituteurs, ne peuvent être résolus que grâce à une entente des intéressés. M. Briod profite de l'occasion qui lui est offerte pour engager les instituteurs de notre canton à assister nombreux au Cinquantenaire de la Société pédagogique, malgré la coïncidence des fêtes du Centenaire.

M. Malsch, directeur de l'Enseignement primaire, félicite les membres de la société de considérer que leur rôle ne se borne pas à l'école, mais qu'ils ont en dehors un immense domaine qui s'offre à leur activité. Les instituteurs ne doivent pas être seulement des pédagogues dans leur classe, mais dans toute leur vie. Ils ont donc raison de se grouper, pour étudier en commun les questions de

méthodes. En effet, s'ils s'entendent en ce qui concerne les principes, il y a souvent chez eux de grandes divergences sur la manière de les appliquer. En travaillant cette matière si malléable qu'est l'âme de l'élève, il ne faut pas oublier que nous travaillons à la formation du citoyen de demain.

Comme représentant de l'Union des instituteurs genevois, M. Tissot est heureux de constater que, malgré leur caractère différent, les deux associations pédagogiques de Genève ont leur raison d'être, preuve en est le fait que plusieurs instituteurs font partie des deux sociétés en même temps. Il faut seulement que tous s'efforcent de réaliser et de renforcer l'union entre les deux groupements.

Enfin, M. A. Schutz mit fin à la partie oratoire en rappelant d'anciens et intéressants souvenirs de son activité dans la Société dont il est un des membres fondateurs.

Il faut ajouter que ces intéressants discours avaient été précédés d'un dîner fort bien servi et qu'ils furent suivis d'une charmante partie littéraire et d'un bal très animé qui retint longtemps encore les assistants.

FRANCE. — Par décret du 5 mai dernier, M. Paul Lapie, recteur de l'académie de Toulouse, a été appelé à remplacer le regretté M. Gasquet à la direction de l'enseignement primaire.

Fils d'un instituteur, M. Lapie est né à Montmort (Marne), le 4 septembre 1869. Après avoir fréquenté pendant six ans l'école primaire d'Ay, que dirigeait son père, il continua ses études à Epernay, à Reims, puis au lycée Henri IV, à Paris. Jeune agrégé de philosophie en 1893, il fut professeur successivement aux lycées de Tunis et de Pau, puis à la Faculté de Rennes et à celle d'Aix. Entre temps, il avait conquis, en 1902, le grade de docteur, avec une thèse remarquable sur la « logique de la volonté ».

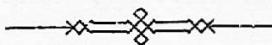
Nommé en 1911 recteur de l'académie de Toulouse, il quitte ce poste après trois années seulement pour la direction de l'enseignement primaire.

Les publications de M. Lapie constituent un important bagage ; ses travaux, se rapportant pour la plupart à la pédagogie, le désignaient tout particulièrement pour les fonctions dont il vient d'être chargé : il est l'auteur d'études remarquées sur « la réforme de l'éducation universitaire », sur les effets sociaux de l'école et la mission scientifique de l'instituteur.

BIBLIOGRAPHIE

Reçu : Mme L. Hautesource. Le « Livre des Petits ». Genève, A. Jullien, éditeur, Bourg-de-Four, 32. Un compte rendu suivra.

Annales de la Société suisse d'hygiène scolaire, XIV^e année, par F. ZOLLINGER, premier secrétaire au Département de l'Instruction publique du canton de Zurich, avec une annexe : *Schweizerisches Jahrbuch für Jungendfürsorge*, par A. WILD, pasteur à Mönchaltorf. Zurich, 1914, chez Zürcher & Furrer. Prix : 10 fr. Grand in-8^o de 747 pages, rédigé entièrement en allemand, sauf une mince contribution de Ch. MÉGARD, sur les *Colonies de vacances*.



PARTIE PRATIQUE

Degré inférieur.

GÉOGRAPHIE LOCALE.

La ferme.

VOCABULAIRE : la ferme, l'écurie, l'étable, la grange, le fenil, la remise, la porcherie, le poulailler, la basse-cour, le clapier, la bergerie, la niche, le rucher, l'animal, le cheval, la vache, le mouton, le porc, le chien, le lapin, la poule, le dindon, l'abeille, la crèche, la mangeoire, le râtelier, l'échelle, la pâture, l'instrument aratoire, le véhicule, le char, le chariot, le rouleau, la charrue, la herse, la faucheuse, la râteleuse, l'outil, la faux, la fourche, le râteau, la bêche, la pioche, la hache, la scie.

Nota. — Par des questions appropriées, les élèves trouvent les mots du vocabulaire ; ces mots sont écrits au tableau ; puis répétés plusieurs fois dans le cahier.

ELOCUTION : Nommez les diverses parties de la ferme, les animaux de la ferme, les instruments aratoires, les outils employés dans une ferme. — Quels sont les animaux qui habitent l'écurie, l'étable, la porcherie, la bergerie, le poulailler, le clapier, la niche, le rucher ? — Que voit-on dans la grange ? dans la remise ? etc.

Les parties de la ferme.

Une partie de la maison paternelle abrite la famille contre le froid, la pluie, la neige ou les ardeurs du soleil. Une autre partie, appelée la *ferme*, est destinée à loger les animaux domestiques. La ferme peut être contiguë à la maison d'habitation ou en être séparée par une cour, un jardin ou un verger.

La ferme se divise en plusieurs parties ; ce sont : l'*écurie*, l'*étable*, la *grange*, la *remise*, la *porcherie*, le *poulailler* ou *basse-cour*, le *clapier*, la *bergerie*, la *niche* du chien et le *rucher*.

Toutes les parties de la ferme ont une grande utilité. Elles sont tenues dans un grand état de propreté. Chaque animal, chaque chose y est à sa place.

L'écurie et l'étable.

L'*écurie* et l'*étable* sont les deux principales parties de la ferme. Dans la première partie sont logés les chevaux et dans la seconde, les vaches que possède le fermier.

L'*écurie* et l'*étable* sont aménagées à peu près de la même façon. Elles sont de forme rectangulaire. Le plafond est fait de planches épaisses et de poutres solides. Le sol est pavé, dallé ou cimenté ; on le recouvre chaque jour de paille très propre, qui sert de litière aux animaux. La paille souillée est emmenée au dehors : c'est le fumier que le paysan répand sur ses champs. L'une des parois de l'*écurie* ou de l'*étable* est divisée en plusieurs *compartiments* ; chaque compartiment a une *crèche* ou *mangeoire* ; les chevaux et les vaches sont attachés à leur crèche par une chaîne et une boucle. Les animaux mangent l'avoine, le son et le sel dans leur crèche ou mangeoire ; ils trouvent le fourrage, foin et

regain, dans le *râtelier*, placé au-dessus de leur tête. Le râtelier communique avec la grange par une ouverture destinée à distribuer la pâture au bétail.

La grange et le fenil.

La *grange* est une longue pièce boisée, voisine de l'écurie et de l'étable, où l'on prépare la nourriture des animaux.

Le *fenil* est un vaste espace fermé où l'on entasse, lors de la fenaison et de la moisson, le foin, le regain et la paille destinés à nourrir le bétail de la ferme et à lui faire une chaude litière. Le paysan monte de la grange au fenil par une échelle de bois.

La grange et le fenil sont balayés chaque jour par le paysan soigneux. De peur d'incendie, on ne fume jamais dans l'écurie, l'étable, la grange ou le fenil.

La remise.

La *remise* est vaste, enclose de murs ou de parois de bois ; le sol est cimenté ou simplement fait de terre battue. Une large porte permet d'entrer chars et voitures dans cette partie de la ferme.

La remise est le local où le paysan abrite les *véhicules*, les *instruments aratoires* et tous les *outils* qu'il utilise pour cultiver la terre et rentrer ses récoltes. D'un côté sont les voitures et les chariots, de l'autre se trouvent les charrues, les herses, les faucheuses, les râteleuses, etc. Le long des parois sont suspendus une quantité d'outils divers : faux, fourches, râteaux, bêches, pioches, haches, scies, etc.

L'ordre et la propreté règnent dans la remise comme dans toutes les parties de la ferme.

Les annexes ou dépendances de la ferme.

Autour de la ferme se trouvent plusieurs petites constructions destinées à loger certains animaux : porcs, moutons, lapins, poules, chiens, etc.

La *porcherie* est munie d'une auge de pierre, dans laquelle on dépose la nourriture abondante qui doit engraisser promptement les porcs et leur donner une chair rosée et savoureuse.

La *bergerie*, où logent les moutons et les chèvres, est une étable en petit, avec son râtelier pour la pâture et sa litière de paille répandue sur le sol.

Le *clapier* est un modeste enclos de planches, dans lequel les lapins courrent en liberté ; on nourrit ces jolis et doux animaux d'herbe, de légumes, de grains et de son.

Le *poulailler* ou *basse-cour* est un enclos formé de lattes et de treillis, par où passent librement l'air et la lumière. C'est là que vivent, grattent et picorent les coqs, les poules et les couvées de poulets. Pour obtenir beaucoup d'œufs et des volailles bien dodues, la fermière jette dans la basse-cour de larges poignées de céréales diverses : blé, seigle, orge, etc.

La *niche* du chien a sa place à l'entrée de la ferme. Le vigilant gardien de la maison y prend son repos en surveillant d'un œil tous les visiteurs.

Le *rucher*, jolie construction de bois, s'élève à l'un des angles du verger, dans un endroit abrité, bien exposé au soleil. Les ruches sont peintes de couleurs gaies. De joyeux essaims d'abeilles vont et viennent des champs aux ruches, rapportant le suc des fleurs.

Conclusion : Tous les animaux de la ferme, bien logés, bien nourris et bien soignés, donnent au paysan le bien-être et la richesse.

DICTÉES.

Les parties de la ferme. La ferme abrite les animaux domestiques. Elle se divise en plusieurs parties : l'écurie, l'étable, la grange, la remise, la porcherie, la bergerie, le poulailler ou basse-cour, le clapier, la niche du chien et le rucher des abeilles.

L'écurie et l'étable. On loge les chevaux et les vaches dans l'écurie et dans l'étable. Chaque animal est attaché à son râtelier ou à sa crèche. Le paysan répand chaque jour sur le sol de l'écurie et de l'étable une litière de paille fraîche, après en avoir enlevé le fumier.

La grange. La grange est la plus vaste pièce de la ferme. Elle est destinée à abriter le foin, le regain et la paille recueillis durant l'été pour la nourriture et la litière du bétail. On y prépare la pâture des animaux.

La remise. Le paysan rentre ses instruments aratoires et tous ses outils dans la remise. On y voit les voitures, les chars, les charrues, les herses, les faux, les faucheuses, les fourches, les râteaux, les tridents, les pioches, les bêches, etc. Ces outils sont maintenus en bon ordre par le fermier soigneux.

La basse-cour. La basse-cour est un vaste enclos fermé de poutres, de lattes et de treillis. On y voit toutes sortes de volailles : des coqs, des poules, des poulets, des oies, des dindons, etc. La fermière jette à ces animaux des poignées de grains de blé, d'avoine, de seigle ou de riz. Les beaux œufs blancs que nous mangeons sont pondus dans la basse-cour.

C. ALLAZ-ALLAZ.

Degrés intermédiaire et supérieur.

LEÇON DE CHOSES

L'autruche.

Habitat : L'autruche est un grand oiseau qui habite l'Afrique tropicale, où elle cause parfois de fâcheux ravages dans les cultures des colons, et met au pillage les champs de blé et de maïs.

Genre de vie : Elle se nourrit surtout de substances végétales, ou aussi de mollusques et d'insectes. Elle se plaît beaucoup dans les lieux où elle peut se procurer de l'eau car elle en absorbe abondamment. Il arrive parfois que ces oiseaux se réunissent en troupes pour parcourir les déserts sablonneux. De loin, ces bandes ressemblent, à s'y méprendre, à un corps de cavalerie, et causent parfois d'étranges alarmes aux caravanes.

Description : Sa taille peut atteindre de deux à trois mètres. Son corps, gros et voûté, repose sur deux jambes demi-nues, longues et musculeuses. Leurs tarses sont longs, arrondis et terminés par deux doigts réunis à peu près comme ceux des herbivores. Son cou long, presque entièrement dépourvu de plumes supporte une petite tête chauve, calleuse, aplatie en dessus. Son bec est court, élargi, droit et obtus. Ses yeux sont doux, mais peu intelligents. Ses ailes, extrêmement courtes, impropre au vol, sont garnies de plumes à barbes longues, molles et flexibles.

Incubation : Elle pond des œufs qui égalent en poids vingt-quatre œufs de poule. Elle ne fait point de nid, mais dépose purement et simplement ses œufs dans le sable, confiant au soleil le soin de les faire éclore. Cette incubation dure quarante-deux jours. Elle couve cependant, mais seulement pendant les nuits fraîches. Dans les lieux où elle est gardée en captivité, ainsi que cela existe à Nice où un parc est aménagé pour son élevage, elle se refuse absolument à couver. Le mâle consent alors à remplir cet office, mais il ne le fait guère que durant les quatre ou huit premiers jours, après quoi il faut avoir recours à l'incubation artificielle. Jusqu'à l'âge de six semaines, la vie des petits autruchons est chose précaire.

Ses plumes : Ce n'est qu'à partir de sa deuxième année que l'autruche commence à porter un plumage présentable. C'est le moment de commencer l'arrachage des plumes. Cette opération se fait tous les six mois, et l'on estime qu'une « plumée » rapporte près de mille francs. Les plumes de la queue sont les plus appréciées. Mais avant d'être livrées au commerce pour aller orner les chapeaux des dames, elles doivent subir certains apprêts : elles doivent être baignées, lavées, brossées, rincées, triturées, après quoi les plus belles, celles des autruches mâles apparaissent d'une blancheur immaculée, tandis que celles des autruches femelles conservent un ton grisâtre. On les baigne alors dans de l'eau oxygénée pour leur donner une blancheur artificielle. Cela fait, on les teint des nuances les plus variées, ce qui n'est certes pas le moindre travail. Une plume dûment travaillée peut valoir de dix à cinquante francs.

Caractères : L'autruche saisit et avale tout ce qui brille, aussi sa glotonnerie est-elle proverbiale. Elle est stupide et peureuse : un chien qui aboie, des branches qui remuent la bouleversent, et elle fuit affolée. Tant que dure sa frayeur, malheur à qui l'approche, car elle donne des ruades terribles. Elle est une mère déplorable. En liberté, elle ne se laisse pas facilement approcher, mais en captivité, elle se montre docile et sensible aux caresses. Elle échappe généralement aux poursuites grâce à la prodigieuse vélocité de sa course qui la fait devancer le cheval le plus agile. Il faut user de ruse pour arriver jusqu'à elle. On la chasse à cheval. Sa chair était estimée des Romains. Elle est sèche et coriace.

Famille : Elle appartient à l'ordre des coureurs parmi lesquels figurent *le nandou* au plumage gris et *le casoar* au plumage brun.

A. P.

RÉDACTION

Les abeilles.

Un jeune prince, au retour du printemps, se promenait dans un jardin délicieux. Il entendit un grand bruit et aperçut une ruche d'abeilles. Il s'approche de ce spectacle qui était nouveau pour lui ; il voit avec étonnement l'ordre, le soin et le travail de cette petite république. Les cellules commencent à se former et à prendre une figure régulière. Une partie des abeilles les remplissaient de leur doux nectar, les autres apportaient le suc des fleurs qu'elles avaient choisies entre toutes les richesses du printemps.

L'oisiveté et la paresse étaient bannies de ce petit état ; tout y était en mouvement mais sans confusion et sans trouble. Les plus considérables d'entre les abeilles conduisaient les autres, qui obéissaient sans murmure ; elles étaient sans jalouse contre celles qui étaient au-dessus d'elles.

Pendant que le prince admirait cette harmonie qu'il ne comprenait pas encore, une abeille, que toutes les autres reconnaissaient pour leur reine, s'approcha de lui et lui dit : « La vue de nos ouvrages et de notre conduite vous réjouit ; mais elle doit encore plus vous instruire. Nous ne souffrons point, chez nous, le désordre ni la licence ; on n'est considéré chez nous que par le travail et les talents qui peuvent être utiles à notre république. Le mérite est la seule voie qui élève aux premières places. »

FÉNELON.

IDIÉES PRINCIPALES : Un jeune prince considère avec attention une ruche d'abeilles. — Organisation de ce petit état. — Admiration du prince. — Conseils que lui donne la reine des abeilles. — *Idée morale* : Notre devoir est de nous rendre utiles envers nos semblables.

Remarques : Fénelon, chargé par Louis XIV de l'éducation du duc de Bourgogne, écrivit pour son royal élève une quantité de récits dans le genre de celui que nous reproduisons. Nous retrouvons là les qualités de pédagogue que possédait Fénelon : plutôt que d'indiquer à son élève quels étaient les devoirs qui lui incombaient, il préférait les lui faire trouver par des récits pris dans la vie et le spectacle de la nature.

Dans l'expression « prendre une figure régulière », l'auteur a employé le mot *figure*, à défaut de *forme* qui serait le mot propre, afin d'éviter une répétition puisque, dans la phrase, nous trouvons déjà le verbe *former*.

Dans l'étude de l'idée morale, il faut bien montrer tout le néant d'une vie qui n'est pas remplie par le travail. Tous les travailleurs sont respectables, notre mépris ne doit aller qu'aux oisifs et aux parasites.

SUJETS SEMBLABLES : Chez les fourmis. — Les bienfaits du travail. — Un grand travailleur.

P. CH.

ORTHOGRAPHE

Degré intermédiaire.

Paysage montagnard.

Deux ou trois chaumières sont assises sur la pente adoucie. Et pourtant le pâturage est maigre, parsemé de roches stériles, entouré de débris tombés. Sans un petit ruisseau d'eau glacée, le soleil brûlerait l'herbe. Deux enfants dormaient sous un noyer ; une chèvre, grimpée sur une roche, poussait son bêlement plaintif et tremblant ; trois ou quatre poules furetaient au bord de la rigole, d'un air curieux et inquiet. Une femme puisait de l'eau à la source, dans une écuelle de bois.

(*Voyage aux Pyrénées.*)

H. TAINE.

VOCABULAIRE : Le paysage, la chaumière, le pâturage, adouci, parsemé, stérile, le débris, le ruisseau, le noyer, le bêlement, plaintif, fureter, inquiet, la source, l'écuelle.

Orthographe d'usage : Le paysage, le pays, le paysagiste, le paysan, la paysanne, la paysannerie. Le ruisseau, le ruisseau, la rigole, le canal, le torrent, la rivière, le fleuve.

Contraires : Assis, debout ; maigre, gras ; stérile, fertile ; glacé, brûlant ; etc.

GRAMMAIRE. — *Forme positive de la proposition*. Chercher toutes les propositions indépendantes de la dictée, puis les faire analyser oralement en disant pourquoi elles sont à la forme positive. *Toute proposition à la forme positive ou affirmative indique une chose certaine.*

Permutations : Emploi du mode indicatif : faire lire ou copier la dictée en mettant successivement les verbes à tous les temps simples de l'indicatif.

Degré supérieur.

Le tirailleur sénégalais.

On se représente un soldat vigoureux, fruste, passionnément dévoué, mauvais fusil, mais sabreur redoutable. Ce mercenaire est orgueilleux et digne. Il fait crédit pendant longtemps et reste un an sans réclamer sa solde. En revanche, il ne faut pas lui demander une sévère discipline de marche et l'empêcher de se gaver de nourriture lorsque, après les fatigues et les privations d'une colonne, on tombe sur des villages riches et sur des troupeaux de bœufs. Il faut de même fermer les yeux sur les êtres qui l'accompagnent, sur la chèvre qu'on traîne jusqu'à la fin de l'étape, sur le poulet qui se débat furieusement, pendu par les pattes à la poignée de la baïonnette. Des vêtements réglementaires il ne reste plus rien ; la veste bleue s'est accrochée à tous les buissons de mimosas, le large pantalon a remplacé la culotte mince ; un vieux reste de chechia couronne le sommet du crâne et sa tache rouge est le dernier vestige de l'uniforme.

Les gradés indigènes sont de vieux serviteurs, inflexibles pour les recrues, jaloux de leurs prérogatives, intelligents et débrouillards. Avec une pareille troupe on traverse l'Afrique ; en cas de résistance, on forme la colonne d'assaut et la trombe se déchaîne sur les ennemis, qu'elle balaye ou qui la submergent. Mais si quelques hommes font la trouée, soyez sûrs qu'ils iront au but ou qu'ils feront une retraite épique.

(*L'Armée noire.*)

ANDRÉ DUSSAUGE.

VOCABULAIRE : Le Sénégal, fruste, passionnément, orgueilleux, la revanche, la discipline, se gaver, le mimoza, la chechia, inflexible, la prérogative, débrouillard, la résistance, la trombe, submerger, épique.

GRAMMAIRE : *Orthographe de même*. Au tableau noir la phrase suivante : « Il faut de même fermer les yeux, etc... ». *Même* est adverbe et invariable parce qu'il modifie un verbe. Trouver d'autres exemples où *même* est adjectif, donc variable. Après cet exercice, tirer les règles suivantes : 1. *Même* est adjectif quand il accompagne un nom ou un pronom. 2. *Même* est adverbe quand il modifie un verbe, un adjectif ou un autre adverbe.

Remarque : Dire ce que sont les troupes noires et quels services elles rendent à la France.

Permutations : Lire la dictée au passé antérieur. Copier la dictée en la mettant au pluriel.

P. CH.

Un terrible combat.

Une deuxième fois retentit le cri terrible: « Chargez ! » Avec son peloton, de Chevigné s'élance et crève la mêlée hurlante. Sa haute taille domine le combat... Sous le choc irrésistible, les rangs des Touareg, ébranlés par la première attaque, se sont ouverts ; mais leur infanterie vient d'arriver, elle saute à bas des chameaux et se rue sur les spahis. Ce n'est plus un contre dix, mais un contre vingt qu'il faut lutter. Les hurlements de rage étouffent le râle des poitrines, les plaintes rauques des mourants ; les sabres tournoient dans un éclabouissement de sang et jettent une clarté livide ; les Touareg blessés se redressent et, le poignard au poing, coupent les jarrets des chevaux, se cramponnent aux jambes des cavaliers, se hissent à eux pour les happer.

Culbutés, hachés, déchiquetés, les spahis s'effondrent, écrasés sous le nombre. Une lance traverse de part en part de Chevigné ; il chancelle. Un dernier effort ! Ses genoux étreignent la selle, mais ses yeux se troublent : il pare, il frappe, immergé dans un chaos de faces bestiales au rictus de démon ; vision d'enfer, au milieu de laquelle il va succomber... Alors une troisième fois, le cri: « chargez ! » retentit. Cri de désespoir, cri de mort...

LIEUTENANT-COLONEL BARATIER.

NOTES : Le lieutenant-colonel Baratier raconte la mort glorieuse de son ami de Chevigné qui, envoyé en reconnaissance avec un peloton de spahis, fut surpris par les Touareg et dut accepter un combat disproportionné. — *Touareg*, tribus de race berbère et de religion musulmane répandues dans le Sahara. Touareg a pour singulier *Targui* ; on écrit donc : un Targui et des Touareg (sans s). — *Spahi*, soldat d'un corps de cavalerie, en Algérie.

ARITHMÉTIQUE

Poids et mesures.

Une réforme importante est à la veille de s'accomplir : il s'agit de modifier et de compléter la liste des unités diverses de poids et mesures ; car on ne peut plus s'en tenir seulement aux poids, aux surfaces et aux volumes. L'énergie, en ses diverses manifestations : la chaleur, l'électricité, la lumière, doit avoir ses unités fondamentales nettement établies, sous lesquelles se feront les transactions, les contrats de plus en plus nombreux, de plus en plus importants, qu'occasionnent ces différentes formes de l'énergie. Il est donc utile de connaître les innovations et les modifications qui, sous peu, auront force de loi.

Le *mètre* et le *kilogramme* pour les unités de longueur et de masse seront naturellement respectés, ainsi que leurs dérivés : le *mètre carré*, le *mètre cube* pour l'un, la *tonne* pour l'autre.

Le *litre* reste également l'unité de capacité. C'est le volume d'un kilogramme d'eau privé d'air à la température de 4 degrés centésimaux et sous la pression de 76 centimètres de mercure.

L'unité de densité est celle de l'eau dans les mêmes conditions.

La *seconde* devient l'unité du temps. Elle correspond à 1/86 400 du jour solaire moyen.

Dans la mesure des arcs et des angles, la division du cercle en 360 degrés est conservée facultativement. Mais il sera aussi permis de le diviser en 400 parties égales dont chacune d'elles prendra le nom de *grade*. Le système décimal leur deviendra ainsi applicable.

L'unité de température est le *degré centésimal*, minutieusement défini comme suit : variation de température qui produit la centième partie de l'accroissement de pression que subit une masse d'un gaz parfaitement élastique quand, le volume étant constant, la température passe du point 0 au point 100. La température 0 est celle de la glace fondant sous une pression de 76 millimètres de mercure. La température 100° est celle de l'eau bouillant sous la même pression.

L'unité de quantité de chaleur est la *calorie*, quantité de chaleur nécessaire pour éléver de 1 degré la température d'une masse de 1 kilogramme d'un corps dont la chaleur spécifique est égale à celle de l'eau à 15° sous la pression normale.

En électricité, l'unité est le *ohm*. Il équivaut à la résistance offerte à un courant invariable par une colonne de mercure de section uniforme prise à la température de 0°, ayant une longueur de 103300 centimètres et une masse de 144251 grammes.

L'unité d'intensité électrique est l'*ampère*. C'est le courant uniforme qui, par électrolyse d'une solution aqueuse de nitrate d'argent, dépose 0,0011800 gramme d'argent par seconde.

Le ohm et l'ampère servent à leur tour à déterminer l'unité de force électromotrice qui sera le *volt*, différence de potentiel existant entre les extrémités d'un conducteur dont la résistance est un ohm traversé par un courant égal à un ampère.

L'unité de quantité électrique, le *coulomb*, est la quantité d'électricité transportée par un courant invariable d'ampère.

L'*étalon Violle* est à la base de la mesure de la lumière. Il est fondé sur la constance de l'éclat lumineux des métaux purs en fusion. On le définit : la source lumineuse constituée par une surface d'un centimètre carré d'un bain de platine rayonnant normalement à la température de solidification.

La vingtième partie de l'*étalon Violle* constitue, sous le nom de *bougie décimale*, l'unité d'intensité lumineuse.

Il est créé une unité de flux lumineux, le *lumen*, qui est la quantité de lumière rayonnée par une source lumineuse, égale à une bougie décimale, sur une surface d'un mètre carré, découpée sur une sphère d'un mètre de rayon. Et aussi une unité d'éclairement, le *lux*, dérivée de la précédente et qui sera l'éclairement d'une surface d'un mètre carré recevant un flux d'un lumen.

L'unité de force, le *newton*, est la force qui, en une seconde, communique à 1 kilogramme un accroissement de vitesse de 1 mètre par seconde. L'unité d'énergie ou de puissance est le *joule*, travail produit par un newton dont le point d'application se déplace d'un mètre. Et enfin vient l'unité de puissance, le *watt*, puissance qui produit un joule par seconde.



HORLOGERIE - BIJOUTERIE - ORFÈVRERIE



Récompenses obtenues aux Expositions
pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8

Montres garanties en tous genres et de tous prix : **argent** 12, 16, 25, 4.
jusqu'à fr. 100 ; **or** pour dames de 38 à 250 fr. ; pour messieurs de 110 à 300 fr.
— **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table** : en
argent contrôlé : couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40
la douzaine, etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1^{er} titre garanti : cou-
verts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant.

Envoi à choix.

LIVRES DE STALL

Six volumes de franche explication sur des sujets généra-
lement évités. Les meilleurs livres de ce genre au monde.
Traduits en 20 langues et recommandés par l'élite du monde
moral et scientifique.

3 livres pour hommes :

Ce que tout jeune homme devrait savoir, 25^{me} mille.

Ce que tout homme marié devrait savoir, 16^{me} »

Ce que tout homme de 45 ans dev. savoir, 8^{me} »

3 livres pour femmes :

Ce que toute jeune fille devrait savoir, 23^{me} mille.

Ce que toute jeune femme devrait savoir, 17^{me} »

Ce que toute femme de 45 ans dev. savoir, 8^{me} »

Chaque volume, broché 3 fr. 50 ; relié 4.50.

H. WEGENER

NOUS LES JEUNES !

Le problème qui se pose avant le mariage au jeune homme cultivé :
Pureté, Vigueur, Amour. — 4^{me} mille, joliment cartonné, 3 fr. 50.

ÉDITION JEHEBER, GENÈVE, Case Fusterie et en vente dans
les librairies et gares. 25

Etranger (allemand) cherche

pension famille

pour apprendre le français. Des instituteurs sont préférés. Offres à Josef Bergauer,
Graslitz, Bohème.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Epargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

LUCERNE Hôtel et Restaurant sans alcool WALHALLA

Theaterstrasse 12, à 2 minutes de la Gare et du Débarcadère.

Se recommande au corps enseignant pour **courses d'écoles** et aux sociétés en excursion. Diner à fr. 1.—, 1.50 et 2.—. Lait, café, thé, chocolat, pâtisserie, etc. Salle pour plus de 250 personnes. Prière aux écoles de s'annoncer à l'avance. Seul hôtel-restaurant sans alcool de la place. — Téléphone 896.

H 132 Lz

E. Frélich, propr.

PHOTOGRAPHIE C. MESSAZ

Rue Haldimand, 14, LAUSANNE

Spécialités : Portraits, poses d'enfants, groupes de famille et de sociétés.

L'atelier est ouvert tous les jours; le Dimanche de 9 h. à 4 h.

Téléphone 623. — Ascenseur.

Prix modestes.

Prix modestes.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

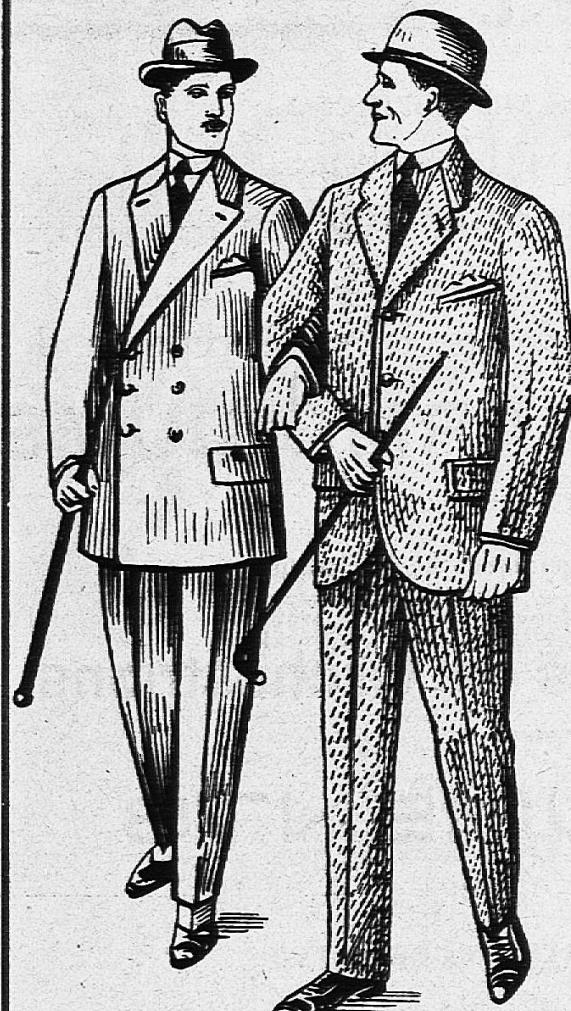
Rue de la Louve, 4 LAUSANNE — NYON, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne*.
Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

Maier & Chapuis
Lausanne, rue du Pont



MAISON MODÈLE

*Nous offrons toujours
un choix superbe en*

VÊTEMENTS

*sur mesure
et confectionnés.*

COMPLETS

*sports
tous genres*

Manteaux

Caoutchouc

10 0 | à 30 jours
0 | aux membres
0 de la S. P. V.



Course d'école

Le plus joli but de promenade près de **Lausanne** est sûrement le bois de **Sauvabelin**, à 5 minutes du Signal avec son **parc aux daims**, grande volière, **singes**, son joli **lac**; promenades en canot, magnifiques ombrages.

Le **Restaurant du lac** est toujours bien assorti en consommations de toutes espèces. Restauration chaude. **Prix spéciaux pour écoles.**

Adresser les demandes à F. SECRETAN, **Restaurant du lac, Sauvabelin, Lausanne.** — Téléphone 887.



TOUT

CE QUI
CONCERNE LA

MUSIQUE

: sous toutes ses formes :
avec le plus grand choix
et aux prix les plus modérés

TOUTES les meilleures marques, les plus réputées, des
PIANOS ET HARMONIUMS

Pianos mécaniques et électriques
 automatiques

Phonolas - Pianos et Orchestrions

INSTRUMENTS

EN TOUS GENRES

avec tous leurs accessoires

Gramophones et Disques

Les meilleures **CORDES**, car toujours fraîches

: **Bibliothèque de Littérature musicale** :

Une Collection sans pareille de **Pièces de Théâtre**, etc., etc.

Musique de tous pays et toutes les **Partitions d'Opéras**

Partitions d'orchestre en format de poche

— **Rouleauthèque pour le PHONOLA** —

GRAND ABONNEMENT A LA MUSIQUE

☞ Le plus grand choix de **CHŒURS** existant

Vous trouverez tout cela chez

FŒTISCH FRÈRES
(S. A.)

— A LAUSANNE, à NEUCHATEL et à VEVEY —

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

1^{re} ANNEE. — No. 23



LAUSANNE — 6 Juin 1914.

L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ECOLE RELIGIEUX.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BENOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



EDITION „ATAR“ . GENEVE

La maison d'édition ATAR, située à la rue de la Dôle, n° 11 et à la rue de la Corraterie n° 12, imprime et publie de nombreux manuels scolaires qui se distinguent par leur bonne exécution.

En voici quelques-uns :

Exercices et problèmes d'arithmétique, par André Corbaz,		
1 ^{re} série (élèves de 7 à 9 ans)	0.70	
» livre du maître	1.—	
2 ^{me} série (élèves de 9 à 11 ans)	0.90	
» livre du maître	1.40	
3 ^{me} série (élèves de 11 à 13 ans)	1.20	
» livre du maître	1.80	
Calcul mental	1.75	
Exercices et problèmes de géométrie et de toisé	1.50	
Solutions de géométrie	0.50	
Livre de lecture, par A. Charrey, 3^{me} édition. Degré inférieur	1.50	
Livre de lecture, par A. Gavard. Degré moyen	1.50	
Livre de lecture, par MM. Mercier et Marti. Degré supérieur	3.—	
Premières leçons d'allemand, par A. Lescaze	0.75	
Manuel pratique de la langue allemande, par A. Lescaze,		
1 ^{re} partie, 7 ^{me} édition.	1.50	
Manuel pratique de la langue allemande, par A. Lescaze,		
2 ^{me} partie, 5 ^{me} édition	3.—	
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache,		
par A. Lescaze, 1 ^{re} partie, 3 ^{me} édition	1.40	
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache,		
par A. Lescaze, 2 ^{me} partie, 2 ^{me} édition	1.50	
Lehr-und Lesebuch, par A. Lescaze, 3^{me} partie, 3^{me} édition	1.50	
Notions élémentaires d'instruction civique, par M. Duchosal.		
Edition complète	0.60	
— réduite	0.45	
Leçons et récits d'histoire suisse, par A. Schütz.		
Nombreuses illustrations et cartes en couleurs, cartonné	2.—	
Premiers éléments d'histoire naturelle, par E. Pittard, prof.		
3 ^{me} édition, 240 figures dans le texte	2.75	
Manuel d'enseignement antialcoolique, par J. Denis.		
80 illustrations et 8 planches en couleurs, relié	2.—	
Manuel du petit solfègeien, par J.-A. Clift	0.95	
Parlons français, par W. Plud'hun. 16^{me} mille	1.—	
Comment prononcer le français, par W. Plud'hun	0.50	
Histoire sainte, par A. Thomas	0.65	
Pourquoi pas? essayons, par F. Guillermet. Manuel antialcoolique.		
Broché	1.50	
Relié	2.75	
Les fables de La Fontaine, par A. Malsch. Edition annotée, cartonné	1.50	
Notions de sciences physiques, par M. Juge, cartonné, 2^{me} édition	2.50	
Leçons de physique, 1^{er} livre, M. Juge. Pesanteur et chaleur,	2.—	
» » » » Optique et électricité,	2.50	
Leçons d'histoire naturelle, par M. Juge.	2.25	
» de chimie, » »	2.50	
Pour les tout petits, par H. Estienne.		
Poésies illustrées, 4 ^{me} édition, cartonné	2.—	
Manuel d'instruction civique, par H. Elzingre, prof.		
II ^{me} partie, Autorités fédérales	2.—	

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

Assurance avec ou sans participation aux bonus d'exercice.

Coassurance de l'invalidité.

Tous les bonus d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle.

Excédent total disponible fr. 17 481 039.

Fonds total fr. 143 024 670. Assurances en cours fr. 288 435 099.

Par suite du contrat passé avec la Société pédagogique de la Suisse Romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

S'adresser à **MM. J. Schaechtelin**, Agent général, Grand-Chêne 11 ou à **A. Golaz**, Inspecteur, Belle-vue, Avenue Collonge, **Lausanne**.

Maison NYFFENEGGER

FONDÉE EN 1840 **Rosset-Nyffenegger**, prop. TÉLÉPHONE 403
LAUSANNE, 17, Rue de Bourg, 17

Produits de la maison:

Chocolats — Marrons glaçés

Bonbons fins — Sucre de Lausanne — Fruits confits

THÉ * Salons de Rafraîchissements * GLACES

EXPÉDITIONS POUR TOUS PAYS. Adresse télégraphique : Nyffenegger, Lausanne.

A. BREEAZ

8 rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8
offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille
aux prix suivants par suite de marchés avantageux :

Cotonne	100 cm.	fr. 0,90
Flanelle cretonne.	80 "	" 1,75
Drap gris, qual. extra, large	130 "	" 4,75

Net et au comptant, expédition de suite.

Nouveautés, Robes, Tabliers, Blouses, Jupons, Draperies, Trousseaux

Tapis - Linoléums - Cocos - Toilerie - Rideaux - Couvertures

10 % au corps enseignant.

Prix fixes, marqués en chiffres connus.

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

**Favorisez de vos achats les maisons qui utilisent pour leurs
annonces les colonnes de « L'EDUCATEUR ».**

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

Vient de paraître.

Brins de Vie.

Petits poèmes à dire et à mimer par les enfants.

par

Georges Rouma et Charles van Bleyenbergh.

Illustré par Amédée Lynen et E. Drot.

Un volume grand in-8° broché fr. 1.—

L'enseignement de la **récitation** à l'école primaire laisse souvent à désirer, on l'a constaté à maintes reprises. Cela tient à diverses raisons dont la principale est sans doute celle-ci : on enseigne habituellement une poésie **par les mots**! Il faudrait l'enseigner **par la succession des idées et des actions** que renferme le morceau ; les mots laissent l'enfant indifférent. Ce qu'il aime, ce qui l'intéresse, c'est le réalisme **des actes**. C'est la **pantomime** plus que l'expression verbale.

Legouvé disait : « Les enfants sont d'admirables maîtres de diction. Quelle vérité! Quelle justesse d'intonation! La souplesse de leurs organes se prêtant à toute leur mobilité de sensations, ils arrivent à des audaces d'inflexions que les plus habiles comédiens n'imaginent pas!... »

Ils ne s'agit pas, en effet, **d'enseigner** aux enfants à adapter une intonation, un geste déterminés, à un mot, à une phrase; il faut **conserver, entretenir, cultiver** une faculté qu'ils possèdent naturellement à un haut degré.

C'est de ce principe d'une très grande justesse psychologique que s'inspirent les auteurs de **BRINS DE VIE**. Ils ont composé judicieusement des morceaux très vivants qui se prêtent bien à une interprétation **mimée**, personnelle à chaque élève. Ils ont cherché dans leurs récits à associer **l'action** à l'idée et à l'expression verbale. L'étude de ces morceaux se fait **en les « jouant »**. Dans un avant-propos très intéressant, ils exposent clairement leur méthode ingénieuse, à l'usage, disent-ils, « des classes où le maître s'efforce de respecter la personnalité de ses élèves, et non de celles où les enfants, transformés en automates, pensent, agissent sur son ordre et dans la direction indiquée par lui. »

BRINS DE VIE est un ouvrage original, qui veut renverser une trop réelle routine! Il mérite à ce titre d'être connu de tous les éducateurs et des parents qui s'intéressent à la diction de leurs enfants.